



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 21 – 13 juillet 2022

## À RETENIR CETTE SEMAINE

### BETTERAVE

**Teignes** : conditions climatiques favorables

**Charançons** : 2/3 du réseau concernés depuis mi-mai

**Cercosporiose** : nouvelles parcelles atteignant le seuil de risque



## 1 Ravageurs

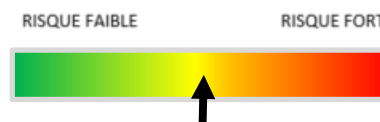
### a. Observations

- Des acariens sont mentionnés sur la parcelle de Dierrey Saint Pierre dans l'Aube.
- Le nombre de parcelles concernées par des noctuelles défoliatrices est en régression. 15 % des sites signalent des perforations avec au maximum 14 % de plantes touchées. Pour rappel, le seuil de risque est de 50 % de plantes présentant des dégâts en présence de déjections ou de chenilles vivantes.
- 3 nouvelles parcelles de la Marne déclarent la présence de symptômes liés au charançon *Lixus juncii* : La Veuve, Sommesous et Soudé. Les taux d'infestations (% de plantes concernées par des pontes) varient de 1 à 38 %. Depuis la mi-mai, près de 2/3 du réseau ont signalé des symptômes.
- La situation teigne évolue légèrement cette semaine. 38 % des parcelles signalent maintenant la présence de chenilles ou de dégâts frais. 40 % des sites concernés dépassent le seuil de risque de 10 % de plantes porteuses.



### b. Analyse de risque

Globalement, le risque de développement des ravageurs cités augmente avec l'élévation des températures et l'absence d'humidité.



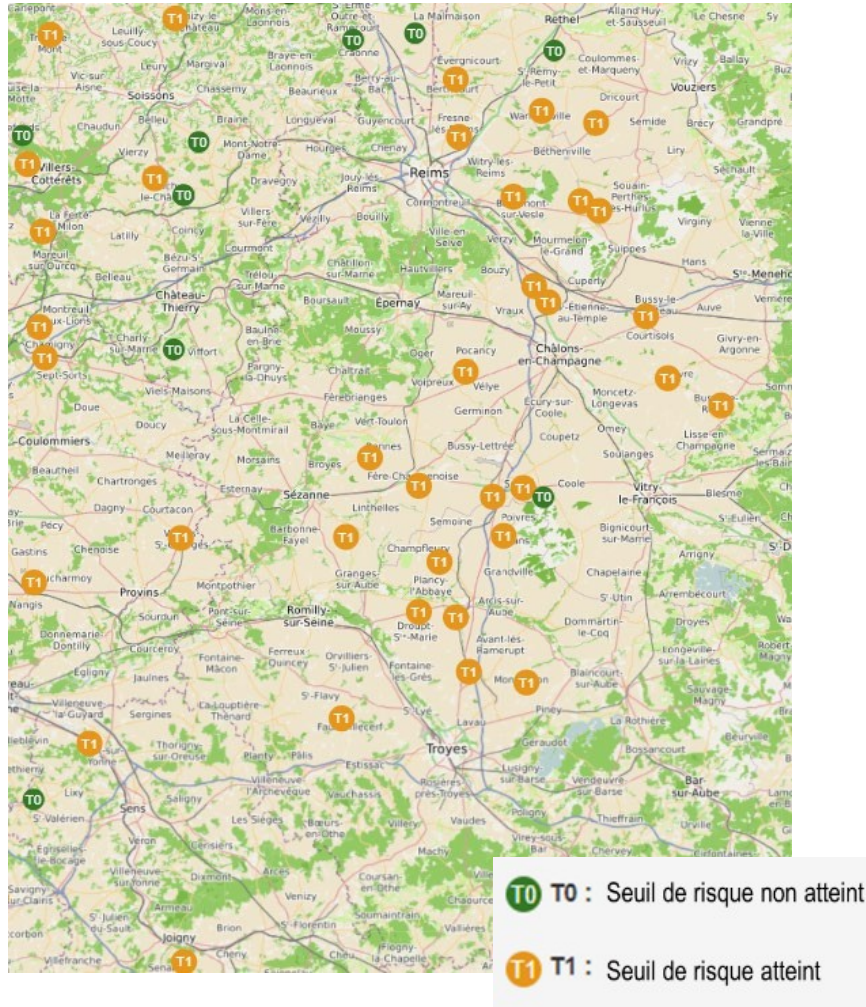
## 2 Maladies du feuillage

### a. Observations

- **Jaunisses virales** : les signalements se multiplient. Dans le réseau, la moitié des parcelles mentionne des jaunissements. Les infestations se cantonnent pour le moment à quelques foyers (1 à 2 % de la surface parcellaire) ou à des plantes isolées.
- **Bactérioses** : 2 parcelles déclarent quelques taches de *Pseudomonas*. Celles-ci devraient rapidement disparaître avec la chaleur.
- **Maladies cryptogamiques** : Cette semaine, 4 nouvelles parcelles signalent l'arrivée de la cercosporiose. La rouille est également observée sur un site du sud Marne. La situation sanitaire du réseau est la suivante :
  - 88 % des parcelles ont atteint le seuil de risque T1
  - 12 % des parcelles ne présentent toujours aucun symptôme



## Cartographie des seuils de risque au 13 juillet 2022



### b. Seuil de risque

Pour assurer le contrôle des maladies cryptogamiques, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

**Cercosporiose** : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (fructifications attestant de leur virulence).



oïdium



cercosporiose



rouille

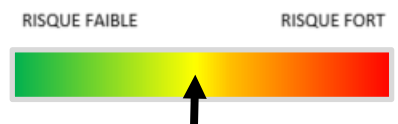


ramulariose

Seuil de risque T1 en % de feuilles atteintes	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
--	------	-------------------	------	-----

### c. Analyse de risque

On observe une légère évolution des fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose mais les fortes températures annoncées (> 30°C) pourraient freiner son développement.



**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis - Institut du Végétal , ATPPDA, Cérésia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN - [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".